



# ÉVALUER LA PERFORMANCE DE LA FONCTION ACHATS

Identifier et valoriser les axes de progrès de l'organisation et de l'activité des achats

Dans le cadre de la nouvelle réglementation achats, de la circulaire du 19 juillet 2016 encadrant la gouvernance des achats de l'État, ou du programme PHARE pour le secteur hospitalier, tous les organismes publics sont désormais concernés par la performance de leur fonction achats qui est devenue essentielle pour la maîtrise de leurs dépenses publiques.

Être en mesure d'évaluer l'efficacité et la maturité de la fonction achats, ainsi que l'efficience de l'organisation et des moyens mis en œuvre est un facteur clé de progrès pour optimiser l'emploi des ressources humaines et financières affectées aux achats publics.

Dans un contexte d'optimisation et de meilleure maîtrise de la fonction achats, la mesure de sa performance nécessite de mettre en œuvre des méthodes et des outils d'évaluation appropriés en vue d'établir un diagnostic pertinent et de définir les actions d'amélioration à apporter.

FORMATIONS COURTES

EXPERTISE

Ref. : 6819190

Durée :  
3 jours - 21 heures

Tarif :  
HT (TVA en vigueur) : 1550  
€ HT  
NET (non assujetti) : 1550  
€ NET

Repas inclus

## OBJECTIFS

- Définir et mettre en œuvre les méthodes et les outils d'évaluation de la performance de la fonction achats
- Établir un diagnostic de performance de la fonction achats selon quatre axes d'analyse
- Identifier les actions d'amélioration de la performance de la fonction achats

## EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

## POUR QUI ?

Managers, cadres et responsables de services achats et marchés, directeurs et cadres des services juridiques et techniques, cadres et responsables du contrôle de gestion

## PRÉREQUIS

Maîtriser les règles de l'achat public et avoir une mission ou des compétences avérées dans l'organisation et le management de la fonction achats ou avoir suivi la formation " Organiser un service achats publics et le rendre performant "

## COMPÉTENCES ACQUISES

Définir et de mettre en œuvre des méthodes et des outils permettant d'évaluer le niveau de la performance globale de la fonction achats de son organisme public selon différents axes d'analyse, établir un diagnostic pertinent et proposer les actions d'amélioration

## PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Communauté d'apprenants  
E-quizz amont  
Présentiel  
E-quizz aval

## PROGRAMME

Évaluer la performance de la fonction achats  
1er jour



## **Concevoir l'application du concept de l'évaluation fonctionnelle à la fonction achats**

- Comprendre la nécessité d'évaluer une fonction pour la piloter
- Définir les composantes d'un modèle d'évaluation fonctionnelle
- Définir les 4 pôles d'évaluation fonctionnelle : activités, compétences, organisation et clients
- Concevoir les indicateurs et le baromètre de la performance d'une fonction
- Concevoir les 4 niveaux de maturité liés à l'évolution de la fonction achats
- Définir les axes majeurs de l'évolution de l'achat public
- Concevoir l'évaluation fonctionnelle comme un outil de maîtrise de la performance des achats
- Concevoir le pilotage de la performance d'une fonction à travers le tableau de bord

### **Évaluer l'activité des achats de l'organisme**

- Définir les composantes et les tâches liées à l'activité des achats
- Identifier et analyser les données et les ratios de gestion liés aux achats
- Construire le référentiel de l'activité des achats selon la matrice de maturité des achats modélisée par la DAE
- Élaborer les questionnaires d'évaluation de l'activité des achats

### **ÉTUDE DE CAS**

#### **Évaluer le taux de maîtrise de l'activité des achats**

#### **Évaluer les compétences de la fonction achats**

- Définir les acteurs et les compétences de la fonction achats
- Construire le référentiel des acteurs et des compétences de la fonction achats
- Élaborer les questionnaires d'évaluation des compétences liées au métier de l'achat

### **ÉTUDE DE CAS**

#### **Évaluer le taux de maîtrise des compétences des acteurs de la fonction achats**

2e jour

### **Évaluer l'organisation, les moyens et les ressources de la fonction achats**

- Définir les critères organisationnels de la fonction achats
- Construire le référentiel organisationnel de la fonction achats
- Déterminer les coûts et les délais internes de la fonction achats
- Déterminer les modalités de pilotage et de contrôle de la fonction achats
- Élaborer les questionnaires d'évaluation de l'organisation, des moyens et des ressources de la fonction achats
- Évaluer le taux de support structurel et organisationnel de la fonction achats

### **ÉTUDE DE CAS**

#### **Évaluer le taux de support structurel et organisationnel de la fonction achats**

#### **Évaluer la satisfaction des clients de la fonction achats**

- Définir les critères de satisfaction des clients de la fonction achats
- Construire le référentiel des clients de la fonction achats
- Élaborer les questionnaires d'évaluation de la satisfaction des clients de la fonction achats

### **ÉTUDE DE CAS**

#### **Évaluer le taux de satisfaction des clients de la fonction achats**

3e jour

### **Évaluer la performance globale de la fonction achats**

- Évaluer le statut et le niveau de maturité de la fonction achats selon la matrice de maturité des achats modélisée par la DAE
- Construire la synthèse SWOT de la fonction achats à partir des 4 pôles d'évaluation
- Élaborer le baromètre d'évaluation de la performance globale de la fonction achats en 4 dimensions
- Identifier les axes d'amélioration de la performance de la fonction achats
- L'instrument de mesure de la performance achats (IMPACT) modélisé par la DAE
- Définir les objectifs de performance et les indicateurs associés
- Construire le tableau de bord du pilotage de la performance de la fonction achats

### **ÉTUDE DE CAS**

#### **Élaborer le baromètre d'évaluation de la performance globale de la fonction achats**

## **INTERVENANTS**

Expert en achat public



## MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.